

MON DON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)



66 % de déduction sur l'IR

> Je soutiens l'Église de Cambrai et je donne :

..... €

par chèque à libeller à l'ordre de « Association Diocésaine de Cambrai » et à renvoyer à l'aide de l'enveloppe retour jointe.

• Je fais un don en ligne sur www.cathocambrai.com

Mon don est déductible de mon Impôt sur le Revenu, à hauteur de 66 % de son montant.

Pour ce faire, je recevrai un reçu fiscal au titre du Denier de l'Église.

De la part de : (merci de rectifier si nécessaire)

Pour recevoir mon reçu fiscal numérique, j'indique mon adresse e-mail : (facultatif)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association Diocésaine. L'Association Diocésaine s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case .

MON DON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI)



75 % de déduction sur l'IFI

> Je soutiens l'Église de Cambrai et je donne :

..... €

par chèque à libeller à l'ordre de « Fondation Nationale pour le Clergé - Diocèse de Cambrai » et à renvoyer à l'aide de l'enveloppe retour jointe.

À réception de votre don, le diocèse de Cambrai l'enverra à la Fondation Nationale pour le Clergé, habilitée à émettre et à vous envoyer un reçu fiscal pour déduire votre don de votre IFI. La Fondation reversera ensuite votre don au diocèse, au bénéfice exclusif de ses prêtres.

• Je fais un don en ligne sur www.fondationduclerge.com en précisant que mon don est destiné à l'Association Diocésaine de Cambrai, dans la rubrique « affectation ».

Mon don est déductible de mon Impôt sur la Fortune Immobilière, à hauteur de 75 % de son montant.

Pour ce faire, je recevrai un reçu fiscal émis par la Fondation Nationale pour le Clergé.

De la part de : (merci de rectifier si nécessaire)

Pour être informé de l'actualité du diocèse, j'indique mon adresse e-mail : (facultatif)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine et la Fondation Nationale pour le Clergé pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées au service en charge de la gestion des dons. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association Diocésaine et la Fondation. L'Association Diocésaine s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case .